Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

Infolettre juillet 2024



UsOpRx: une initiative du département de pharmacie du CIUSSSCN

Nouveautés issues du comité de pharmacologie

Ordonnance individuelle standardisée CRÉATION: Analgésiques topiques

Nous vous rappelons que toute recette de crème analgésique qui comportera une formulation différente que celles énoncées dans cette OIS devra faire l'objet d'une demande de <u>nécessité médicale particulière</u> à acheminer au département de pharmacie : <u>pharmacie.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca</u>

Ordonnance individuelle standardisée *CRÉATION*: réplétion intraveineuse en électrolytes chez l'adulte : potassium, magnésium, phosphore, calcium

Ces OIS sont valides en centre hospitalier et centre de réadaptation seulement. Voici le lien vers la <u>note de</u> service transmise à cet effet.

Ordonnance individuelle standardisée MISE À JOUR: usage de nirmatrelvir/ritonavir (PaxlovidMC)

L'<u>INESSS</u> a mis à jour son ordonnance individuelle standardisée de nirmatrelvir/ritonavir (Paxlovid^{MC}) en mai dernier et l'équipe de l'UsOpRx a donc procédé à la révision de l'OIS du CIUSSSCN en fonction des dernières informations de l'INESSS. Dans l'attente que la version à jour du CIUSSSCN soit disponible sur la bibliothèque virtuelle des ordonnances, vous pouvez vous référer aux outils disponibles sur le site web de l'INESSS.

Une note de service transmise le 22 mars dernier faisait mention d'un risque de difficulté d'approvisionnement du produit, veuillez prendre note que ce risque est maintenant écarté et que l'approvisionnement en nirmatrelvir/ritonavir (Paxlovid^{MC}) ne comporte plus d'enjeu pour le moment.

Ordonnance individuelle standardisée MISE À JOUR : Héparine IV

Les réactifs de lecture du temps de céphaline activée (TCA) ont été modifiés pour les sites de Portneuf en juin 2024. Cela implique une modification des nomogrammes d'ajustement des perfusions d'héparine intraveineuse (IV), ainsi les débits de perfusion ont été ajustés pour les analyses effectuées sur place (TCA local). Les deux ordonnances individuelles standardisées sont :

- Héparine IV-Cardiologie (Indications : Anticoagulation lors de syndrome coronarien aigu, fibrillation auriculaire ou présence d'une prothèse valvulaire mécanique).
- Héparine IV général excluant la cardiologie (Indications : Anticoagulation systémique pour le traitement d'une thromboembolie veineuse (TVP, EP) ou artérielle ou pour toute autre indication excluant la cardiologie)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

Infolettre juillet 2024

Ordonnance individuelle standardisée MISE À JOUR : Insuline SC - Adulte

L'ordonnance individuelle standardisée d'insuline sous-cutanée vise à permettre de prescrire l'insuline de façon sécuritaire. L'utilisation d'un formulaire de prescription constitue une pratique requise par Agrément Canada, puisque l'usage d'une telle ordonnance permet de diminuer plusieurs types d'erreurs, notamment d'éviter l'utilisation d'abréviations pouvant porter à confusion, tel le « U » d'unité, confondu avec un « 0 ». Cette ordonnance est disponible sur la zone CIUSSS pour l'ensemble des sites. Elle porte le numéro CN00377 (GDF). Celle-ci sera prochainement disponible sur la bibliothèque virtuelle des ordonnances.

Mise à jour du formulaire de médicaments du CIUSSSCN :

Des ajouts et/ou modifications au formulaire de médicaments de l'établissement ont été approuvés au comité de pharmacologie et sont en attente d'approbation par le comité exécutif du CMDP. Nous vous tiendrons informés des décisions en temps et lieux.

Outils cliniques:

Publication d'un outil « Aide au processus de révision de la médication en gériatrie » (<u>version pharmacien</u> <u>CHSLD</u>, <u>version pharmaciens autres milieux</u>) avec plusieurs hyperliens vers des références utiles.

Travaux en cours :

Guide de dilution et administration des antibiotiques intraveineux :

Veuillez noter que des travaux sont en cours à ce sujet! L'équipe de l'UsOpRx travaille en collaboration avec des pharmaciens coordonnateurs opérationnels, cliniques et des services pharmaceutiques ainsi que des membres de la direction des soins infirmiers afin de produire un outil propre à notre établissement de santé.